Menu « Saisies » - « Opérations internes »

Cet écran vous permet de corriger les montants, après corrections de la tutelle, sur les articles renseignés dans les comptes.

- Champ « Numéro de l'article » : indiquer le n° de l'article pour lequel le montant doit être corrigé (commencer avec la lettre **R** ou **D**). Valider le champ avec la touche « ENTER ».

- Champ « Commentaire » : indiquer un commentaire éventuel. Valider le champ avec la touche « ENTER ».

- Champ « Montant » : indiquer le montant de la différence entre l'ancien montant et le nouveau montant. Valider le champ avec la touche « ENTER ».

- Enregistrer (icône « disquette bleue »).

<u>Exemple</u> : montant à corriger aux comptes 2018 sur l'article D35. Entrer dans l'année 2018 pour effectuer la correction.

Montant actuel qui apparaît aux comptes sur l'article D35 : 600.00€. Montant qui devrait apparaître après la correction de la tutelle sur l'article D35 : 700.00€.

- Champ « Numéro de l'article » : indiquer D35.
- Champ « Commentaire » : indiquer par exemple « Suite correction de la tutelle ».
- Champ « Montant » : indiquer 100.00€.

Le montant de 700.00€ apparaîtra aux comptes sur l'article D35 après correction.

🖳 Opérations internes	
E 🗋 🛃 🗙 🖳	
Opération	
Numéro du document	2018/000001
Date	31/03/2018
Numéro de l'article	D35
Libellé	Entretiens et répérations autres :
Commentaire	Suite corrections de la tutelle
Montant	100.00